



18 mars 2022

Prolongation de la durée de vie de l'épinéphrine injectable (seringues préremplies, 1 mg/10 mL – DIN 00710814) de trois (3) mois afin de pallier la pénurie de ce produit au Canada.

Destinataires

Professionnels de la santé, y compris : anesthésiologistes, allergologues, immunologues et cardiologues; professionnels de soins intensifs; médecins de famille, urgentologues et internistes; pédiatres, chirurgiens, infirmières et infirmières praticiennes, pharmaciens, professionnels paramédicaux.

À l'attention des professionnels de la santé,

Problème

Pfizer connaît présentement une pénurie d'épinéphrine injectable (seringues préremplies, 1 mg/10 mL – DIN 00710814). Étant donné que le produit est une nécessité sur le plan médical et compte tenu de l'incidence importante qu'une pénurie prolongée d'épinéphrine injectable pourrait avoir sur le système de santé canadien, Santé Canada a accepté de prolonger la durée de vie des lots d'épinéphrine injectable énumérés ci-dessous de trois (3) mois à partir de la date de péremption indiquée sur leur étiquette. Vous trouverez ci-dessous un résumé de ces dates :

Produit	Numéro de lot	Date de péremption sur l'étiquette	Date de péremption prolongée
ÉPINÉPHRINE 0,1 mg/mL 10 x 10 mL seringue LifeShield	17360DK	2022-02-01	2022-05-01
ÉPINÉPHRINE 0,1 mg/mL 10 x 10 mL seringue LifeShield	17361DK	2022-02-01	2022-05-01
ÉPINÉPHRINE 0,1 mg/mL 10 x 10 mL seringue LifeShield	18150DK	2022-03-01	2022-06-01
ÉPINÉPHRINE 0,1 mg/mL 10 x 10 mL seringue LifeShield	19065DK	2022-04-01	2022-07-01
ÉPINÉPHRINE 0,1 mg/mL 10 x 10 mL seringue LifeShield	20222DK	2022-05-01	2022-08-01
ÉPINÉPHRINE 0,1 mg/mL 10 x 10 mL seringue LifeShield	20229DK	2022-05-01	2022-08-01

Messages clés

- Santé Canada a autorisé la prolongation de la durée de vie de certains lots d'épinéphrine injectable (seringues préremplies, 1 mg/10 mL – DIN 00710814) de trois (3) mois, soit de 21 à 24 mois.
- Les conditions de conservation approuvées demeurent inchangées.
- Les professionnels de la santé doivent être informés de ce qui suit :
 - La date de péremption des seringues préremplies doit être vérifiée avant l'injection.
 - Les renseignements thérapeutiques de l'épinéphrine pour le Canada sont accessibles en français et en anglais dans la [Base de données sur les produits pharmaceutiques](#) de Santé Canada.

Renseignements généraux

En général, on administre l'épinéphrine par voie parentérale pour enrayer la détresse respiratoire due au bronchospasme, pour soulager rapidement l'hypersensibilité (réactions anaphylactiques ou anaphylactoïdes) aux médicaments, aux sérums d'animaux et à d'autres allergènes et pour prolonger l'action des infiltrations anesthésiques. Grâce à ses effets sur le cœur, l'épinéphrine peut être utile pour rétablir le rythme cardiaque par suite d'un arrêt cardiaque d'étiologie variée, et dans les cas d'épisodes transitoires de bloc auriculo-ventriculaire et d'accès syncopaux (maladie d'Adams-Stokes).

Santé Canada a autorisé une prolongation de trois (3) mois de la durée de vie de l'épinéphrine injectable (seringues préremplies). Cette prolongation s'applique uniquement aux lots énumérés dans le tableau ci-dessus.

Les conditions de conservation entre 20 et 25 °C demeurent inchangées. L'épinéphrine injectable (seringues préremplies) doit être gardée à l'abri de la lumière, du gel et de la chaleur excessive. Les seringues préremplies doivent demeurer dans leur boîte jusqu'à leur utilisation. L'injection ne doit pas être utilisée si elle est rosée ou de couleur plus foncée que jaune pâle, ou si elle contient un précipité. De plus, la solution ne doit être administrée que si elle est limpide et que le sceau est intact. Toute portion inutilisée doit être jetée.

Information à l'intention des professionnels de la santé

Les professionnels de la santé doivent être informés de ce qui suit :

- Le 7 mars 2022, Santé Canada a autorisé la prolongation de la durée de vie de certains lots d'épinéphrine injectable (seringues préremplies, 1 mg/10 mL – DIN 00710814) de 21 à 24 mois.
- La date de péremption de l'épinéphrine injectable (seringues préremplies, 1 mg/10 mL) doit être vérifiée avant l'injection.
- Les conditions de conservation approuvées demeurent inchangées.
- Vous pouvez consulter les renseignements thérapeutiques de l'épinéphrine pour le Canada en français et en anglais dans la [Base de données sur les produits pharmaceutiques](#) de Santé Canada pour connaître les renseignements complets sur le produit.
- La présente communication en français et en anglais, de même que les renseignements thérapeutiques pour le Canada traduits en français, sont accessibles à la page [ÉPINÉPHRINE POUR INJECTION USP | Pfizer Canada](#).

Pour signaler un problème lié à la santé ou à l'innocuité

Les effets indésirables associés à l'utilisation de l'épinéphrine injectable (seringues préremplies, 1 mg/10 mL) doivent être signalés à Pfizer Canada SRI par téléphone au 1-866-723-7111 ou à Santé Canada à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/medeffet-canada/declaration-effets-indesirables.html> ou par téléphone au numéro sans frais 1-866-234-2345.

Pour les questions de nature médicale, veuillez appeler le Service de l'information pharmaceutique au 1-800-463-6001 ou accéder au Service d'information pharmaceutique en consultant le www.pfizermedinfo.ca. Pour les questions concernant l'attribution, veuillez communiquer avec le spécialiste de l'attribution à allocation@pfizer.com, ou au 1-888-999-8750. Pour les questions de nature générale, veuillez appeler le Service à la clientèle au 1-800-387-4974.

Cordiales salutations,



Vratislav Hadrava, M.D., Ph. D.
Vice-président et directeur médical
Pfizer Canada SRI